



5. Adoption du barème des cotisations 2011/2012.

Exposé des motifs :

Compte tenu, de la stabilité de nos dépenses et d'une augmentation de nos effectifs, nous n'avons pas besoin d'augmenter nos cotisations. En revanche afin de nous permettre d'assurer notre mutation informatique et immobilière nous proposons une augmentation de 10 € (soit une augmentation de 3,4€) de la seule cotisation de soutien (A). Les autres cotisations et le prix d'abonnement aux revues resteraient inchangés par rapport à cette année

Résolution proposée :

« L'assemblée générale adopte le barème suivant des cotisations pour 2011-2012 : »

Cotisations et Abonnements : 1er septembre 2011 - 31 août 2012							
Montants des cotisations et prix de l'abonnement aux revues							
Barème stable	Rappel 2010/2011 ⁽¹⁾			2011/2012 ⁽¹⁾			
	Cotisation	Revues	Total	Cotisation	Revues	Total	
	€	€	€	€	€	€	
A	Adhésion de Soutien à partir de...	100	Offertes	100	110	Offertes	110
B	Adhésion d'un Membre ⁽³⁾	56 ⁽⁷⁾	19	75⁽⁷⁾	56 ⁽⁷⁾	19	75⁽⁷⁾
C	Adhésion 1 ^{er} , 2 ^e membre et 3 ^e membre ⁽⁴⁾	31 ⁽⁷⁾	19 ⁽²⁾	50⁽⁷⁾	31 ⁽⁷⁾	19 ⁽²⁾	50⁽⁷⁾
D	Adhésion à partir du 4 ^e membre ⁽⁴⁾	28 ⁽⁷⁾	Offertes	28⁽⁷⁾	28 ⁽⁷⁾	Offertes	28⁽⁷⁾
E	Adhésion d'un Chef	31	19	50	31	19	50
F	Adhésion ETN, Route de la Mission, Amis, Anciens ⁽⁵⁾	31	19	50	31	19	50
G	Adhésion Conseiller religieux, Intendant, Économe, Délégué Départemental	28	Offertes	28	28	Offertes	28
H	Droits d'inscription - un week-end	3	-	3	3	-	3
I	Droits d'inscription spécifiques ⁽⁶⁾	10	-	10	10	-	10
J	Droits d'inscription pour un camp seul	28 ⁽⁷⁾	1 rev. off	28⁽⁷⁾	28 ⁽⁷⁾	1 rev. off	28⁽⁷⁾
K	Adhésion - La Réunion	28	Offertes	28	28	Offertes	28

1) Pour des raisons administratives et financières, les cotisations sont distinctes de l'abonnement aux revues.

2) Abonnement offert au-delà du 3^{ème} membre d'un même foyer.

3) Seul membre de la famille qui adhère à l'Association.

4) Dans une même famille, y compris les chefs.

5) Amis et Anciens (Parrains et Marraines RS inclus) doivent s'inscrire par l'intermédiaire du District ou de la Province.

6) Grand large, Lourdes, mois d'essai (hors camp d'été - hors chefs).

7) Montant majoré de 20 € par éclaireur des troupes marines.

Pour les non membres, le prix de l'abonnement annuel à la revue reste fixé à 35 €